

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés ou continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

heures	minutes du matin	Poste.
3	09	—
6	45	(pour Angers seulement) Omn.
9	02	— Omnibus.
1	33	soir, Omnibus.
7	22	— Express.
		— Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures	minutes du matin	Mixte.
8	20	— Omnibus.
		— Express.
12	38	— Omnibus.
4	44	soir, Omnibus.
10	30	— Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et métré payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 14.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Crémieux donnant sa démission.

La Chambre procède rapidement à la validation des élections. Il est réservé à statuer sur l'élection du prince de Joinville, dans la Manche, et sur l'élection des préfets en fonctions.

Nous publions les passages suivants, extraits d'une lettre de Bordeaux :

« L'installation matérielle de la salle des séances de l'Assemblée nationale est déplorable : — De simples bancs rappelant un parterre de théâtre.

« Les députés commencent à arriver, mais il ne faut pas compter sur des séances sérieuses avant deux ou trois jours.

« Garibaldi est arrivé avec son état-major, et ses chemises rouges font tapage dans la ville.

« Il est question de déposer dès la première séance une demande pour obtenir la nomination d'un questeur provisoire. Le général Martin des Pallières est même désigné pour cet emploi. On lui donnerait, sous les ordres du président, pleins pouvoirs pour commander la force armée et, au besoin, défendre l'Assemblée contre la surprise des coups de mains démagogiques.

« Il est beaucoup question de nommer M. Grévy président de l'Assemblée. Ce franc républicain sera probablement accepté par la majorité; depuis cinq mois sa ferme attitude ne s'est pas démentie, et il paraît avoir toutes les qualités qui imposent le respect de la loi et le respect des discussions de l'Assemblée nationale.

« Le mot d'ordre du parti avancé est que nous ne sommes nommés que pour nous occuper de la paix. Beaucoup d'esprits pensent que là ne se bornera pas la tâche ingrate des députés, car les hommes du 4 septembre ont amené la nécessité de beaucoup réparer. »

On télégraphie de Mannheim, le 9 février, à la Suisse radicale :

« Voici les dépêches officielles reçues au ministère de la guerre :

« Bourgne, 8 février. — Les forts de la Haute et de la Basse-Perche, construits sur le rocher, au sud de Belfort, ont été pris aujourd'hui par nos troupes.

« Les tranchées d'approche ont dû en partie être creusées dans le roc, et elles ont été sous l'eau par suite du dégel de ces derniers jours.

» TRESCKOW. »

LE PLAN DU GÉNÉRAL TROCHU.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un excellent article que la Gazette de France publie sous ce titre : LE PLAN DU GÉNÉRAL TROCHU :

« Le plan du général Trochu peut se résumer en un mot : tenir dans Paris jusqu'à ce que l'armée formée par la province pût venir lui tendre la

main. Il ne faut pas hésiter à le reconnaître, le succès de ce plan était infaillible, à la condition, bien entendu, que la province ferait son devoir et viendrait au secours de Paris. Le concours de la province était indispensable ; car si, toute seule, elle était impuissante à repousser l'invasion, Paris, abandonné à lui-même, était dans l'impossibilité de se délivrer.

« Voilà pourquoi le général Trochu s'est tenu pendant si longtemps dans une sorte d'expectative, s'occupant à créer une armée avec les éléments si imparfaits dont il disposait, et bornant son action militaire à des reconnaissances indispensables, qui avaient d'ailleurs pour effet d'aguerrir peu à peu ses troupes. Ses opérations ne devaient recevoir tout leur développement que quand les armées de province auraient été en mesure de combiner avec lui leurs mouvements.

« L'incapacité de M. Gambetta et la fausse direction imprimée par lui aux affaires militaires ont fait échouer les calculs du général Trochu. L'armée de la Loire, dont l'amiral Fourichon, objet aujourd'hui des injustes attaques de la démagogie, avait commencé la formation, devait, quand elle aurait été portée à une force suffisante, tenter l'œuvre difficile de la délivrance de Paris. Les fautes accumulées de M. Gambetta ont rendu stériles tous les efforts de cette armée. »

Après avoir rappelé quelques fautes, l'auteur de l'article continue ainsi :

« Le ministre de la guerre semblait avoir oublié le concours que la province devait prêter à l'armée de Paris. Il était trop tard quand, s'imaginant, sur la foi d'une dépêche mal comprise, que les Parisiens étaient à Lonjumeau, il donna l'ordre de marcher en avant. Une barrière infranchissable séparait alors les deux armées ; les Parisiens, abandonnés à eux-mêmes, échouaient dans leur tentative sur la Marne, et se voyaient contraints, après trois jours de lutte, de rentrer dans les murs de la place.

« A partir de ce moment, la chute de Paris était impossible à conjurer. C'est alors que M. Gambetta, comme s'il eût voulu rendre ce dernier désastre encore plus certain, commit la faute impardonnable de diviser nos forces et d'entreprendre cette fatale campagne de l'Est qui devait se terminer par un nouveau désastre.

« En même temps, et dans le but, sans doute, de dissimuler ses fautes, il expédiait à Paris les nouvelles les plus rassurantes sur la marche de nos armées ; nos défaites elles-mêmes, dans ces étranges messages, se transformaient presque en victoires. Ces informations inexacts surexcitaient toutes les espérances des assiégés qui, persuadés, suivant les circonstances, qu'Aurelles, Bourbaki, Faidherbe ou Chanzy n'étaient plus qu'à quelques kilomètres des murs de la place s'obstinaient dans un sens ou dans l'autre pour aller au-devant de prétendus libérateurs qui n'arrivaient jamais.

« C'est ainsi qu'après la grande sortie de la Marne, on en a tenté une moins importante du côté de Drancy et de la Villa-Evrard, au moment où le bruit se répandait dans Paris que Faidherbe avait remporté vers Creil une victoire décisive.

« La prise du Mont-Avon, puis le bombardement des forts et de la ville ne purent dissiper les illusions qu'entretenaient les renseignements four-

nis par M. Gambetta. On allait jusqu'à s'imaginer, on écrivait dans certains journaux, que les formidables détonations des batteries prussiennes n'avaient d'autre but que d'empêcher les Parisiens d'entendre la canonnade des armées de secours.

« Ces erreurs s'expliquent du moins par l'absence de nouvelles et l'anxiété d'une ville de plus de deux millions d'âmes qui sentait ses forces s'épuiser de jour en jour. Mais ce que rien ne saurait justifier, c'est l'accusation qu'ont dirigée contre Paris les partisans de la dictature. On a osé dire que la France était impuissante à délivrer la capitale, que c'était aux assiégés à briser eux-mêmes les lignes d'investissement et à sauver la province. C'est bien là le thème que les feuilles officielles ou officieuses n'ont cessé de développer pendant plusieurs jours. On ajoutait, pour rendre une semblable théorie quelque peu vraisemblable, que le cercle formé par l'ennemi s'était considérablement aminci par le départ de nombreux renforts expédiés aux armées de Manteuffel, de Frédéric-Charles et de Werder.

« Une thèse aussi insensée ne se serait à coup sûr jamais produite si les amis politiques de M. Gambetta n'avaient été contraints de justifier à tout prix l'incapacité militaire du dictateur. L'événement a montré d'une manière terrible à quel point ils égaraient l'opinion.

« L'effectif de l'armée assiégeante, on le sait à n'en plus douter aujourd'hui, n'était nullement diminué; pour emprunter les termes mêmes de la proclamation du gouvernement, « les ouvrages » des Allemands, leur nombre, leur artillerie, » rendaient leurs lignes infranchissables. » L'issue malheureuse de la sortie du 19 a prouvé, une fois de plus, que Paris était dans l'impossibilité absolue de se débloquer tout seul.

« Le plan du général Trochu n'était pas seulement bon, le succès en était infaillible si une armée formée en province, bien constituée, bien armée, bien dirigée, avait pu s'avancer à quelques kilomètres des lignes d'investissement. L'héroïsme de la population de Paris, en prolongeant la résistance au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer, a laissé à la délégation le temps nécessaire pour organiser la défense nationale.

« M. Gambetta n'a pas su mettre ce temps à profit ; il a gaspillé dans des expériences désastreuses ; il a risqué le salut de la France pour le triomphe de la République ; il a tout sacrifié à la réalisation d'utopies démocratiques et humanitaires ; l'histoire dira comme nous qu'il a tout perdu par son imprévoyance et son incapacité.

« Paris a succombé ; les plans combinés avec tant d'habileté par le gouverneur, les efforts si persévérants de la garnison, les souffrances endurées avec tant de courage par la population sont restés stériles. Mais les récriminations violentes des exaltés ne réussiront pas à donner le change à l'opinion.

« La défense de Paris pendant plus de quatre mois, au milieu des difficultés insurmontables, à vrai dire, qu'entraînaient l'absence d'une armée régulière, la grandeur de la place et surtout la présence de plus de deux millions d'habitants, sera considérée par tout le monde comme un des faits de guerre les plus remarquables de notre époque.

« Ce n'est pas sur le gouverneur de Paris qu'il sera possible de rejeter la responsabilité de la catastrophe ; elle pèse de tout son poids sur l'homme qui, élevé par hasard à la dictature, a mis les intérêts de son parti avant ceux de la France, refusé obstinément d'associer le pays à la direction de ses propres affaires, entravé la défense nationale et causé par son insuffisance une série de désastres qui seront peut-être irréparables.

J. BOURGEOIS. »

UN INCIDENT.

M. X., négociant à Paris et propriétaire dans la banlieue, se rendit, après la signature de l'armistice, muni d'un laissez-passer, dans les lignes prussiennes, pour voir dans quel état se trouvait sa maison. Il y trouva installé un mess d'officiers, et, après avoir refusé de partager le déjeuner qui lui était offert, il causa avec un officier bavarois, qui lui manifesta tout son désir de voir la guerre bientôt finie, et l'espérance que les conditions de paix seraient assez modérées pour ne pas éterniser les causes de ressentiment entre les deux nations.

« Nous ne devons pas vous demander de cession de territoire, parce que bientôt vous nous déclareriez la guerre pour reconquérir les provinces annexées. Il suffira de vous demander de l'argent, pour payer les frais de la guerre.

« — Comment ! pas de cession de territoire ! interrompit un officier d'administration prussien, qui était venu déjeuner au mess des Bavarois. Mais, que nous demandions de l'argent ou des provinces, les Français n'en seront pas moins portés à se venger ; le désir d'une revanche sera en tous cas inévitable. Puisque nous sommes les plus forts, prenons tout ce que nous pouvons prendre : l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Champagne, et si, par hasard, en présence de succès des nouvelles armées françaises, nous nous trouvons dans la nécessité de vous céder une province, nous aurions au moins quelque chose à vous donner. Les Français, les Parisiens, que je déteste de tout mon cœur, méritent une leçon.

« — Vous les connaissez donc bien, dit M. X., que vous les détestez ainsi ? On ne hait que ceux que l'on craint.

« — Oui, je vivais depuis dix ans à Paris ; j'étais commissionnaire en marchandises, rue d'Enghien.

« — Eh bien, vous pouvez compter que vous n'y rentrerez pas.

« — J'y rentrerai quand je voudrai. Et tenez, même pendant le siège, je suis allé trois fois à Paris. »

Ainsi, celui qui nous détestait le plus, ce n'était pas le Bavarois, c'était le Prussien, qui avait vécu chez nous d'un métier de parasite, et qui, après avoir fait peut-être sa fortune avec nous, ne souhaitait que notre ruine !

NOUVELLES DE ROME.

Rome, 3 février.

En réponse aux démarches faites, au nom du Saint-Père, par M^{sr} l'archevêque de Tours, auprès du Gouvernement de la défense nationale, ce Gouvernement a fait parvenir à Sa Sainteté des témoignages de respect et de reconnaissance.

Quant au roi de Prusse, il n'a pas répondu à la lettre de Pie IX. Il paraît que l'enivrement de ses victoires lui fait oublier les devoirs de convenance que la politique lui rappelait si bien aux premiers temps de la guerre.

Durant le siège de Paris, Rome a été sous la main de M. Lamarmora, lieutenant du roi. Ce personnage a été remplacé, le 1^{er} février, par un certain Gadda, appelé *commissaire du roi*. Qu'elle différence y aura-t-il entre le lieutenant et le commissaire? Le fisc nous le dira bientôt. En attendant, le prince Humbert et la princesse Marguerite profanent le Quirinal: l'expression est fort en deçà de ce qui est dû à ce couple excommunié. Deux bals masqués vont être donnés dans ce palais, résidence apostolique et siège du Conclave.... Un des hôtes les plus assidus du Quirinal est M. d'Arnim; c'est pour lui que Marguerite et sa dame d'honneur, la duchesse de Riguan, ont les doins les plus empressés, c'est à lui que Marguerite, dansant le *cotillon* chez le prince Doria, offre la première rose. Tout est rose pour cet ambassadeur. Agit-il pour le compte de la Prusse ou pour son propre compte? Nul ne le sait. Il dit, lui, qu'il s'ennuie, qu'il a besoin de distraction. Il faut qu'il s'amuse et qu'il saute, tandis que des milliers et des milliers d'Allemands sont couchés à jamais sur le carreau. M. d'Arnim est un vrai diplomate, qui dégoûterait à lui seul les honorables gens de la diplomatie, si ses pairs n'y avaient déjà pourvu depuis longtemps.

En somme l'Italie est venue à Rome pour faire son carnaval, carnaval politique et carnaval sacrilège. Pas un masque n'y manquera; l'on annonce la prochaine arrivée du roi.

A la demande du vicaire-général d'un évêque de France, le Saint-Père vient d'accorder les pouvoirs les plus étendus aux aumôniers militaires et à tous les prêtres qui s'occupent des intérêts spirituels de l'armée française. Ils auront la faculté d'entendre les confessions de toutes les personnes attachées à l'armée dans tous les diocèses où les troupes passeront, et ils pourront absoudre de toutes les censures et de tous les cas réservés.

Ces pouvoirs n'expireront qu'avec les nécessités qui en ont provoqué la concession.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

UNE DÉCOUVERTE.

On lit dans l'*Echo rochelais* :

La ville de Saintes vient d'être le théâtre d'une des plus grandes découvertes des temps modernes.

Un professeur du collège de cette ville vient tout récemment de découvrir, par hasard, dit-il (mais il n'y a que les gens d'esprit qui aient ces hasards-là), le moyen de fixer la chaleur du soleil et, pour se servir de ses expressions, d'emmagasiner la chaleur.

Cela semble bizarre, mais rien n'est plus vrai pourtant. M. X... est parvenu, par un procédé très-simple, mais qui nécessite une connaissance approfondie des lois de la physique, à faire entrer la chaleur du soleil dans un vase *ad hoc* et de l'y enfermer de manière à pouvoir s'en servir à volonté.

Nous avons été nous-même témoin du fait, et c'est à peine si nous pouvons en croire nos yeux. M. X... exposa pendant un quart-d'heure un vase à l'action directe des rayons du soleil. Puis il le ferma hermétiquement avec un bouchon dans lequel était pratiquée une petite ouverture; il adapta à cette ouverture une lentille et fit converger les rayons solaires renfermés dans son vase sur la mèche d'une bougie placée à un mètre de distance, sur une table. En moins de trois secondes, la bougie s'alluma. Il répéta plusieurs fois devant nous l'expérience, et toujours avec le même succès.

C'est prodigieux.

Qui sait où peut nous mener cette découverte?

Comme nous ne pouvions nous empêcher de témoigner notre étonnement, M. X... nous répondit très-tranquillement et avec cet air modeste qui le caractérise :

« Daguerre est bien parvenu à fixer à perpétuité sur un verre la lumière du soleil en y fixant l'image d'un objet; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'on parvienne à en fixer la chaleur? »

— La *Chronique de Fougères* nous apprend que, vendredi, à Argentré, on a opéré l'arrestation d'un espion prussien déguisé en artilleur français.

Il s'était présenté dans une ferme et enquis de la quantité de fourrages que pouvait fournir la contrée.

Ses questions ayant éveillé des soupçons, il a été livré à la gendarmerie et amené devant le commandant de place, à Vitré, où il n'a pas tardé à faire l'aveu de sa nationalité.

— Les députés Alsaciens se rendent à Bordeaux par la Suisse.

— L'internement de l'armée de l'Est s'est achevé en bon ordre. 1,788 officiers, 79,769 soldats et 10,000 chevaux sont entrés sur notre territoire. Partout ils sont l'objet des soins empressés de la population. Les noms et adresses seront publiés par l'autorité suisse.

— On écrit que, dans les environs de Sedan, la masse des cadavres, enterrés à très-peu de profondeur dans les champs, commence à répandre, malgré la gelée, des odeurs fétides et très-dangereuses. Il ne s'agirait de rien moins que d'opérer une nouvelle inhumation des victimes à une plus grande profondeur. Quelle horrible chose!

— M. Delescluse, qui figure parmi les députés élus par les Parisiens, se trouve en ce moment dans un état de santé très-inquiétant.

On a dû le transporter de la prison de la Santé, où il était détenu, à la maison Dubois.

— Pour remercier M. de Flavigny, directeur de la Société internationale de secours aux blessés, des soins que son administration a donnés aux blessés prussiens, M. de Bismark lui a fait parvenir cent laissez-passer en blanc. Ils ont été immédiatement distribués entre les membres de cette excellente Société.

— Une dépêche de Marseille, 14 février, nous signale l'arrivée de Garibaldi accompagné de Bordone. Il doit s'embarquer pour se rendre à Caprera. Il n'a été fait aucune démonstration à son sujet.

— L'*Electeur libre* annonce que M. Ernest Picard s'est rendu à Versailles. Il a eu une conférence avec M. de Bismark au sujet de l'indemnité à payer par la ville de Paris.

LES SIGNES DU GRADE EN ALLEMAGNE.

On lit dans le *Courrier de Caen* :

« Il est nécessaire de savoir distinguer les grades des soldats que nous combattons.

« C'est au peu d'apparence des signes qui distinguent les officiers des simples soldats qu'est due la rare mortalité, produite par nos armes, dans l'état-major allemand; tandis que les brillants uniformes de nos officiers les désignent de très-loin aux balles de tireurs habiles, commandés pour cette besogne spéciale.

« Les uniformes étant pareils dans l'armée allemande, voici comment la hiérarchie militaire se reconnaît :

« Caporal, un bouton cousu sur le collet de la tunique;

« Sergent, galon doré ou argenté au collet;

« Sergent-major, bouton et galon au collet;

« Sous-lieutenant, patte argentée sur l'épaule avec numéro du régiment;

« Lieutenant, patte argentée et une étoile dessus;

« Capitaine, patte et deux étoiles;

« Commandant, patte et trois étoiles;

« Colonel, patte couverte d'une torsade argentée;

« Major, patte couverte d'une torsade noire et argent;

« Général, patte couverte d'une torsade or, et pantalon noir avec une bande rouge comme notre artillerie. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La Compagnie du chemin de fer informe le public qu'à dater de ce jour elle accepte en *grande vitesse* toutes les marchandises sans distinction de nature en destination de Paris.

La Cour d'appel d'Angers, dans son audience du 3 février, statuant sur le déclinatoire présenté

par M. le Préfet de Maine-et-Loire sur la poursuite correctionnelle en diffamation portée contre lui par MM. de Comont et Stofflet, a déclaré non recevable le déclinatoire opposé par M. le préfet aux poursuites des plaignants; et, pour être plaidé au fond, renvoyé les parties à l'audience du 22 février courant. Dépens réservés.

Voici ce qu'écrivait à sa famille, à la date du 9 février, un soldat de l'armée de Chanzy. C'est un garçon bien résolu et qui ne paraît nullement effrayé de retourner à l'ennemi :

« Figurez-vous que depuis plus de quatre mois nous sommes dans les champs et les bois, et toujours en face de l'ennemi, ce qui ne nous procurait guère la facilité d'écrire quand on l'eût voulu. Ainsi j'ose espérer que vous voudrez bien excuser mon retard.

« J'ai assisté à la bataille de Beaugency, à Beaumont, à Baule, à Vernon, à Villarseaux, à Vendôme, dans le courant de décembre; dans le courant de janvier, à Savigny-Lévesque, à La Chapelle, à Conneré, près du Mans, où il ne faisait pas bon, croyez-le bien.

« J'ai donc passé à travers les balles et la mitraille et pas une ne m'a touché jusqu'à présent. Au prochain voyage, ce sera sans doute mon tour si nous recommençons.

« Le 11 janvier, nous ne sommes restés que 34 de ma compagnie, et à Vendôme nous sommes revenus 16 sur 240. Vous devez voir que l'on nous touchait de près.

« Nous ne nous sommes pas battus depuis le 12 janvier. »

On signale un dernier épisode, — épisode historique, — de la retraite de notre armée de l'Est.

Après avoir couvert la retraite de l'armée et protégé le passage, à Verrières, de l'artillerie et des bagages, en reprenant le village de la Cluze, et en tenant le Col pendant 6 heures, la brigade de réserve de la première armée, composée du 38^e de ligne, 29^e régiment de marche d'infanterie et du régiment d'infanterie de marine, sous les ordres du général Pallu de Barrière, s'est jetée dans les montagnes du Jura où elle a exécuté les marches les plus pénibles, suivie de près par l'ennemi.

Malgré le froid et la fatigue, cette colonne ne s'est pas laissé entamer, et, après 8 jours des plus dures épreuves, elle est rentrée dans nos lignes en bon ordre et avec toutes ses armes.

Le ministre de la guerre a félicité les troupes du général Pallu de la Barrière pour la constance et l'énergie qu'elles ont déployée dans cette circonstance.

Un de nos compatriotes vient de recevoir d'un de ses amis, interné en Suisse, la lettre suivante qui ne sera pas lue sans intérêt.

« Fribourg, 10 février 1871.

« Mon cher ami,

« Il y a quelques jours, je t'annonçais que nous allions à Morges; nous sommes en effet partis pour nous y installer; mais à peine y étions-nous arrivés, qu'une clause a paru, interdisant aux officiers les cantons de l'Ouest. Le général a donc dû faire une nouvelle demande qui lui a été accordée, et nous sommes maintenant à Fribourg, où j'espère bien enfin rester jusqu'à la fin des événements.

« Je suis installé avec S.... rue de Lausanne.

« Quel admirable peuple, cher ami, que le peuple suisse. De ma vie je n'oublierai l'accueil que nous avons reçu depuis notre entrée dans le pays. Quelle sympathie!

« Je ne puis aujourd'hui te donner de grands détails sur notre dernière et malheureuse étape.

« Je te dirai cependant que jusqu'à Héricourt, l'armée de Bourbaki avait remporté quelques succès, nous n'allions pas trop mal; mais, à partir de ce moment, c'est-à-dire, après cet obstacle infranchissable pour des troupes comme les nôtres, avec une organisation aussi défectueuse, nous n'avons cessé de battre en retraite. Finalement, acculés à la frontière et cernés de tous côtés par des forces considérables, il ne restait que deux partis à prendre: capituler ou nous constituer prisonniers entre les mains d'une nation amie, la Suisse, c'est ce dernier parti que notre armée a pris.

« Tout à toi.

A. L. »

L'administration municipale s'est justement émue d'une imputation odieuse lancée contre elle par l'*Echo Saumurois*, au sujet de malheureux enfants auxquels elle aurait refusé l'assistance que commandaient les premiers devoirs de l'humanité.

Le propriétaire du journal a nommé l'auteur de l'article, M. Paul Ratouis. Celui-ci, à son tour, essaie de se disculper, en disant qu'il tient les faits d'un tiers; pourtant il les maintient comme vrais.

Devant cette affirmation, il est du devoir de l'administration de faire suivre d'une enquête régulière, l'enquête officieuse déjà faite. Le résultat de cette enquête sera porté à la connaissance de nos concitoyens.

Dès à présent, l'administration met M. Paul Ratouis en demeure de déclarer de qui il tient les faits. (Communiqué.)

On lit dans l'*Union bretonne* :

« On annonce que M. Waldeck-Rousseau a donné sa démission de maire de Nantes. »

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Le public est informé qu'à partir de ce jour les lettres adressées à Paris peuvent être cachetées.

AVIS AU PUBLIC.

Par suite d'une entente entre l'administration française et l'office des postes de Suisse, des mandats de postes peuvent être expédiés de France à l'adresse des militaires français internés en Suisse, dans les mêmes conditions que si ces militaires n'avaient pas quitté le territoire français, mais sous la réserve de la perception d'un droit de 10 cent. par 10 fr. ou fraction de 10 fr. représentant exclusivement la rémunération du service suisse.

Le directeur général des télégraphes et des postes est, en outre, heureux de porter à la connaissance du public que, grâce à un noble désintéressement de la poste suisse, les lettres échangées entre la France et les militaires français internés en Suisse ne sont passibles d'aucune taxe étrangère.

Il en résulte que, comme elles sont déjà exonérées de toute taxe française, en vertu de la loi du 2 juillet 1870, ces lettres jouissent de la franchise postale complète.

Bordeaux, le 8 février 1871.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 15 février.

La séance d'aujourd'hui a été occupée par la suite de la vérification des pouvoirs.

Une manifestation sympathique de la Chambre entière a accueilli la validation de l'élection des députés alsaciens.

Il reste encore 17 départements à vérifier.

Bordeaux, 15 février, 4 h. 10 soir.

Londres, 14. — Le *Livre bleu* vient d'être communiqué aux Chambres.

Il ressort des documents qui y sont contenus qu'à plusieurs reprises, le Gouvernement de la Défense nationale a demandé la médiation de l'Angleterre pour faire la paix sur la base de l'intégrité nationale.

L'Angleterre a répondu qu'elle ne pouvait faire de proposition que sur l'espoir de l'agrément de deux partis.

L'empereur de Russie et le prince Gortschakov ont promis à M. Thiers qu'ils ne consentiront jamais à des conditions non équitables.

L'Autriche a déclaré qu'elle ne pouvait pas prendre l'initiative qui revenait à l'Angleterre et à la Russie.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.